

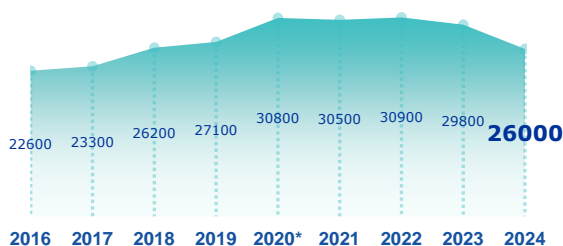
## ENQUÊTE BESOINS EN MAIN-D'ŒUVRE 2024



### DÉPARTEMENT DE LA DRÔME

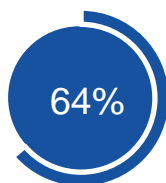
STATISTIQUES, ÉTUDES ET ÉVALUATION

## Les projets de recrutement

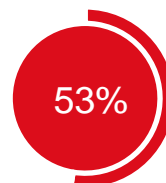


\*En raison du contexte sanitaire, les résultats de l'enquête sur l'année 2020 ne sont pas représentatifs

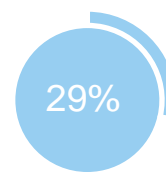
- 3 900



des projets ne sont pas liés à une activité saisonnière



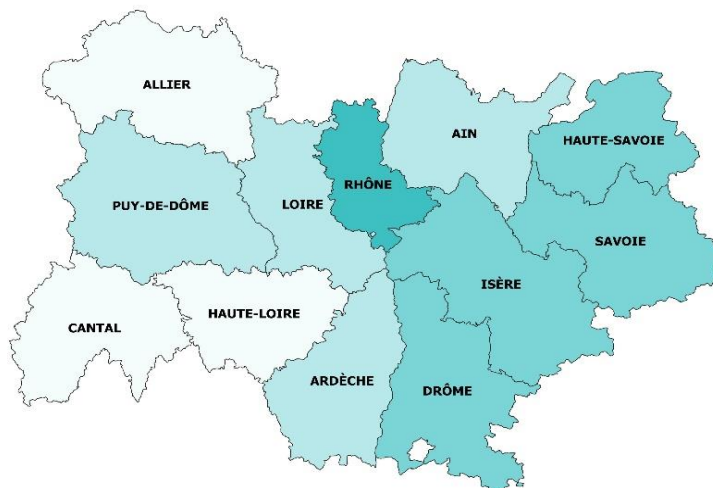
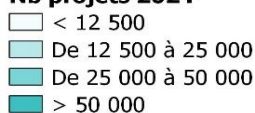
des projets sont jugés difficiles à réaliser par les employeurs



des établissements envisagent de recruter

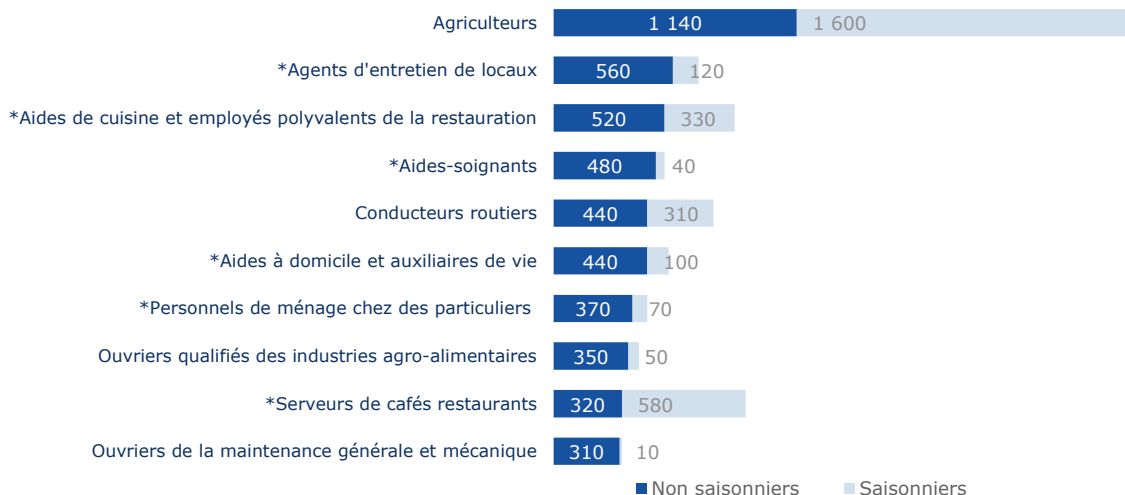
### Répartition par département

#### Nb projets 2024



## TOP 10 des métiers non saisonniers (H/F)

Les métiers précédés d'une \* font également partie du TOP 10 des métiers non saisonniers régionaux.

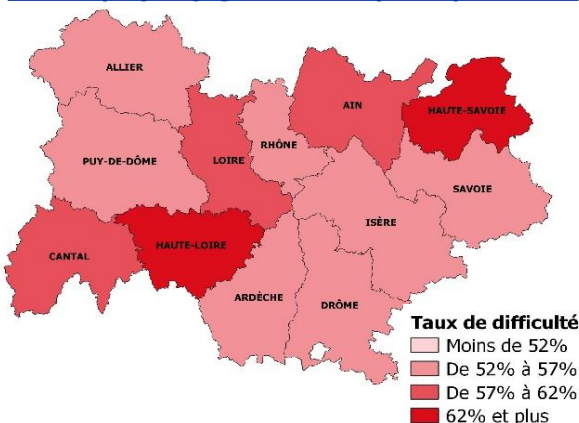


# Répartition par secteur d'activité



## Les difficultés de recrutement

### Part de projets jugés difficiles par département



### Par secteur d'activité

Département de la Drôme



## Les métiers difficiles à pourvoir

Métiers classés par taux de difficulté décroissant

	Projets 2024	dont difficiles	% difficiles		% saisonniers
			Dept	Région	
Ouvriers peu qualifiés des industries chimiques et plastiques	180	180	100%	61%	0%
Conducteurs de transport en commun sur route	180	180	100%	88%	5%
Professeurs du secondaire	130	130	97%	58%	0%
Ouvriers qualifiés en conduite d'équipement d'usinage	130	130	97%	83%	0%
Personnels de ménage chez des particuliers	440	400	91%	70%	17%
Aides à domicile et auxiliaires de vie	530	480	89%	80%	18%
Infirmiers et sages-femmes	290	240	84%	82%	10%
Ouvriers en travaux de façade, d'étanchéité et d'isolation	170	140	83%	82%	0%
Ouvriers qualifiés en menuiserie et en agencement du BTP	130	110	83%	82%	5%
Cuisiniers	540	410	77%	64%	42%

Lecture: Ouvriers peu qualifiés des industries chimiques et plastiques est le métier qui présente le plus de projets jugés difficiles sur le territoire. 100% des projets de recrutement de ce métier sont jugés difficiles sur le territoire contre 61% au niveau régional. Par ailleurs, 0% des projets de ce métier dans ce territoire sont liés à une activité saisonnière.

### MÉTHODOLOGIE

Le champ de cette enquête est le même que celui de l'enquête 2023, soit :

- les établissements relevant de l'Assurance chômage,
- les établissements de 0 salarié ayant émis au moins une déclaration d'embauche au cours des 12 derniers mois,
- les établissements du secteur agricole,
- les établissements du secteur public relevant des collectivités territoriales (communes, régions...),
- les établissements publics administratifs (syndicats intercommunaux, hôpitaux, écoles...).

L'enquête porte donc sur l'ensemble des employeurs hors administrations de l'État (Ministères, Police, Justice...) et entreprises publiques (Banque de France...). Cette définition correspond au total à 302 530 établissements en Auvergne-Rhône-Alpes (extraits du répertoire SIRENE), dont 206 800 ont été interrogés cette année.

Près de 50 200 établissements ont répondu au questionnaire en Auvergne-Rhône-Alpes. Les résultats ont ensuite été redressés pour être représentatifs de l'ensemble des établissements de la région.

La reproduction des renseignements contenus dans cette étude est autorisée sous réserve d'en mentionner la source.

.....

**Directeur de la publication :** Frédéric TOUBEAU,

Directeur Régional France Travail Auvergne-Rhône-Alpes

**Rédaction :** Service Statistiques, Etudes et Evaluation

France Travail Auvergne-Rhône-Alpes

**Réalisation :** Services Statistiques, Etudes et Evaluation,

Communication, France Travail Auvergne-Rhône-Alpes

**Contact :** stat.ara@francetravail.fr

### EN SAVOIR +

Retrouvez l'ensemble des publications sur : [www.observatoire-emploi-ara.fr](http://www.observatoire-emploi-ara.fr)